

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

193 862

Maladie

Dentaire

Optique

Autre

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10762 Société : RAO

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Benjelloun Yasmine

Date de naissance : 16 Janv 71

Adresse : AV PMA Des TAIBA FOU 02 APP 12

Janoubia 40000

Tél. : 0661248658 Total des frais engagés : 150 + 161,20 = 311,20

Cadre réservé au Médecin

Docteur Benati BELHAJ

Diplômé de la faculté de médecine de Lyon

An 2000 med' cin militaire

Omnipraticien

Bloc 1 N° 90 Zitoune 2 Youssef ben Tachfine

Marrakech - Tel 05 24 2012

NPE:071195416

Date de consultation 21 DEC 2023

Nom et prénom du malade : BENJELLOUN Yasmine Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Ed Grippeal

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclame avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : MARRAKECH Le : 21 / 12 / 2023

Signature de l'adhérent(e) : Yasmine

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21 DEC 2003	e Ca	150.80		INP : INPE-071195416 Docteur Benati BELIAI Diplôme de la Faculté de médecine de Lyon France Médical et militaire Omnipraticien SIDI MOUSSA Zitouna 2 Youssef ben Tachfine Marrakech - Tel : 05 24 20 12 07

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ATTAIBA Dr. Abdelhamid KANANI Av. M. Abdelkader Rue El Zarzoura 40000 Marrakech - Tel : 05 24 31 08 77	21/12/03	161.20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

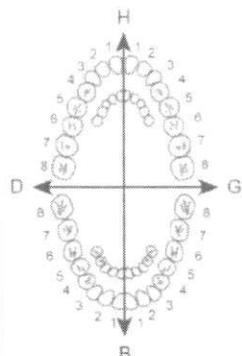
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

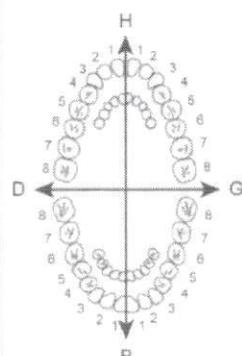
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553
E		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXÉCUTION

FIN D'EXÉCUTION

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXÉCUTION

Docteur Benati BELHAJ

Ancien Médecin Militaire

Omnipraticien

• Doctorat en médecine de l'université Claude Bernard de Lyon France

• Ancien Médecin des Hôpitaux de Lyon France

• Lauréat de l'Ecole du service de santé des armées Lyon France

• Spécialité en médecine du sport de la faculté de Médecine de Lyon France

• ECG

• Visite médicale du permis de conduire

INPE : 071195416



الدكتور بنعطي بلجاج

طبيب عسكري سابق

الطب العام

• دكتوراة الطب بجامعة كلود برنار، ليون فرنسا

• طبيب سابق بمستشفيات ليون فرنسا

• خريج المدرسة العسكرية للخدمات الصحية ليون فرنسا

• اختصاصي في الطب الرياضي بكلية الطب ليون فرنسا

• تخطيط القلب

• الفحص الطبي لشخص السيارة

Marrakech, le : 21 DECEMBER 2023

BENTIBELHAIJ Youssef
Diplôme de la faculté de médecine de Lyon France
Ancien Médecin militaire
Omnipraticien

79,70 Ⓛ

1) A ZITOUNE 560 Ⓛ
Diplôme N° 90 Zitoune 2 Youssef ben Tachfine
Marrakech - Tel 05 24 20 12 07

21,00 Ⓛ

2) RIBAOU ENNAK

14,50 Ⓛ

3) DAKHLA STOP 560 Ⓛ
Diplôme N° 90 Zitoune 2 Youssef ben Tachfine

46,00 Ⓛ

161,60 Ⓛ INPE:071195416

ST 14,50 Ⓛ
Diplôme de la faculté de médecine de Lyon France
Ancien Médecin militaire
Omnipraticien
Dipl. N° 90 Zitoune 2 Youssef Ben Tachfine
Marrakech - Tel 05 24 20 12 07

LOT: 0469
PER: 10 2026
PPV: 46.00DH

PHARMACIE
Dr. Abdelhamid

بلوك 1 رقم 90 الزيتون 2 يوسف بن تاشفين (قرب حمام الرجاء) - مراكش - الهاتف : 05 24 20 12 07

Bloc 1 N° 90 Zitoune 2, Youssef Ben tachfine - Marrakech - Tel : 05 24 20 12 07

E-mail : benatibelhaj@gmail.com

ستديم